



CRPA – CDPA

Le Référent en Arbitrage

L'arbitre n'est plus seul...





CRPA – CDPA LFPL

Le Référent en Arbitrage



DIRIGEANT DE CLUB

mais peut être aussi arbitre,
ancien arbitre, parent
d'arbitre.

LE PORTE PAROLE

de l'arbitrage dans le club.

LE RESPONSABLE DE
LA PROMOTION ET DE
LA VALORISATION
de l'arbitrage au club

LE TRAIT D'UNION INDISPENSABLE
entre le club et les instances du
football pour tous les dossiers en lien
avec l'arbitrage

MANAGER du ou des
arbitres du club

Référent en
arbitrage

Objectif
1 par club

RECRUTEMENT ~ VALORISATION ~ FIDELISATION



CRPA – CDPA LFPL



L'Arbitrage en Quelques Mots...

PLAISIR

SPORTIF

JUSTE

HONNETE



CALME

COMMUNICANT

HUMBLE

PASSIONNÉ